



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Défense, le 2 juillet 2013

L'AMF et la Fondation RTE invitent les internautes à voter pour le « Coup de cœur des mairies » de France 2013.

La 5ème édition du Coup de cœur des mairies de France est lancée. Impulsé par la Fondation RTE en partenariat avec l'Association des maires de France, ce concours vise à valoriser les projets de solidarité en territoire rural soutenus par la Fondation RTE.

A partir d'aujourd'hui, le grand public est invité à présélectionner 10 projets parmi les projets soutenus par la Fondation RTE.

Première phase : la présélection de 10 projets par les internautes

La première phase consiste à élire 10 projets particulièrement illustratifs de la solidarité et de la dynamisation des territoires ruraux soutenus par la Fondation RTE durant l'année passée. Pour la deuxième année consécutive, la Fondation RTE a souhaité ouvrir le vote de présélection à un large public: chaque internaute est invité à se rendre sur le site, spécialement créé par la Fondation à cet effet, pour élire ses 10 projets préférés.

Le vote de présélection est ouvert du 2 juillet au 31 août 2013 à l'adresse suivante www.coupdecœurmairies.org.

Seconde phase : le vote final au Salon des Maires et des Collectivités locales (SMCL)

Les 10 projets présélectionnés par les internautes seront présentés au Salon des Maires qui se tiendra du 19 au 21 novembre 2013 au parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris. A cette occasion, les maires et élus municipaux présents au Congrès des maires de France seront invités à se rendre sur le stand RTE pour déterminer par leur vote, parmi ces dix projets, leur « Coup de cœur 2013 ».

RTE et l'AMF, des partenaires pour la valorisation des territoires.

Ce vote s'inscrit pleinement dans le cadre des relations qui unissent l'Association des maires de France (AMF) et RTE, autour des mêmes intérêts : la solidarité, l'aménagement et le développement durables des territoires.

L'Association des maires de France regroupe plus de 36 000 maires et présidents de communautés en exercice dans les départements et territoires français de métropole et d'Outre-mer, sans aucune discrimination liée à la taille de la commune/communauté. Force de proposition et de représentation, l'AMF intervient comme interlocuteur incontournable des pouvoirs publics, très en amont des projets, partout où se jouent l'avenir des communes, de leurs groupements et les conditions de leur développement.

La Fondation RTE, créée en janvier 2008 sous l'égide de la Fondation de France, a pour ambition de contribuer au développement des territoires ruraux en favorisant des projets de l'économie sociale et solidaire. A ce jour, 253 projets répartis sur tout l'hexagone ont déjà été soutenus par elle, pour un montant de près de 4,8 millions d'euros.

RTE, Réseau de Transport d'Electricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. A cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau haute et très haute tension. Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport.

Avec 100 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 46 lignes transfrontalières, le réseau géré par RTE est le plus important d'Europe. RTE a réalisé un chiffre d'affaires de € 4 529 millions en 2012 et emploie 8400 salariés.

Contacts Presse :

AMF

Marie-Hélène GALIN : 01 44 18 13 59 / marie-helene.galin@amf.asso.fr

Pour en savoir plus : www.amf.asso.fr

RTE

Marina Marquier 01 41 02 17 18/ marina.marquier@rte-france.com

Pour en savoir plus : www.rte-france.com / www.fondation-rte.org